

Contentieux fiscal (CM + TD)

Infos pratiques

- > ECTS : 6.0
- > Nombre d'heures : 39.0
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

le cours de contentieux fiscal présente les règles applicables dans le cadre des différentes procédures de contrôle fiscal, ainsi que les règles applicables en matière de règlement des litiges fiscaux (non contentieux et contentieux).

Évaluation

Avec TD : contrôle continu et partiel

Sans TD : examen terminal